

## II – Championnat Départemental 1.

Le championnat Départemental 1 (D1) est ouvert à 12 équipes en un seul groupe.

- Les deux premiers ou ayant droit du championnat départemental 1 accèdent au championnat Régional 3
- Les relégations de D1 en D2 sont fonction du nombre de relégations de R3 en D1

Nombre de relégations de R3 en D1	Relégations de D1 1 en D2	Sont qualifiés pour la D1 à l'issue de la saison 2021/2022
0	Le 12 <sup>ème</sup> soit 1 descente	Le 1er de chaque groupe de D2 (ou ayant droit) .....= 2 Le meilleur 2 <sup>ème</sup> D2 (ou ayant droit) .....= 1 Les maintenus de la saison écoulée : du 3 <sup>ème</sup> au 11 <sup>ème</sup> inclus .....= 9 <hr/> <b>Total.....= 12</b>
1	Le 12 <sup>ème</sup> Soit 1 descente	L'équipe reléguée de R3 .....= 1 Le 1er de chaque groupe de D2 (ou ayant droit) .....= 2 Les maintenus de la saison écoulée : du 3 <sup>ème</sup> au 11 <sup>ème</sup> inclus .....= 9 <hr/> <b>Total.....= 12</b>
2	Le 11 <sup>ème</sup> et 12 <sup>ème</sup> Soit 2 descentes	Les équipes reléguées de R3 .....= 2 Le 1er de chaque groupe de D2 (ou ayant droit) .....= 2 Les maintenus de la saison écoulée : du 3 <sup>ème</sup> au 10 <sup>ème</sup> inclus .....= 8 <hr/> <b>Total.....= 12</b>
3	Le 10 <sup>ème</sup> , 11 <sup>ème</sup> , et 12 <sup>ème</sup> Soit 3 descentes	Les équipes reléguées de R3 .....= 3 Le 1er de chaque groupe de D2 (ou ayant droit) .....= 2 Les maintenus de la saison écoulée : du 3 <sup>ème</sup> au 9 <sup>ème</sup> inclus .....= 7 <hr/> <b>Total.....= 12</b>
4	le 9 <sup>ème</sup> , 10 <sup>ème</sup> , 11 <sup>ème</sup> et 12 <sup>ème</sup> Soit 4 descentes	Les équipes reléguées de R3 .....= 4 Le 1er de chaque groupe de D2 (ou ayant droit) .....= 2 Les maintenus de la saison écoulée : du 3 <sup>ème</sup> au 8 <sup>ème</sup> inclus .....= 6 <hr/> <b>Total.....= 12</b>
5	le 8 <sup>ème</sup> , 9 <sup>ème</sup> , 10 <sup>ème</sup> , 11 <sup>ème</sup> et 12 <sup>ème</sup> Soit 5 descentes	Les équipes reléguées de R3 .....= 5 Le 1er de chaque groupe de D2 (ou ayant droit) .....= 2 Les maintenus de la saison écoulée : du 3 <sup>ème</sup> au 7 <sup>ème</sup> inclus .....= 5 <hr/> <b>Total.....= 12</b>

Le nombre d'équipes de D2 promues en D1 ne pourra être supérieur à 3 équipes. Au-delà, il sera procédé au maintien des « x » équipes les mieux classées afin d'atteindre le nombre de 12 équipes.

### III - Championnat Départemental 2

Le championnat Départemental 2 (D2) est ouvert à 24 équipes en deux groupes de 12.

- Le premier ou ayant droit de chaque groupe du championnat départemental 2 accèdent au championnat départemental 1 (D1).
- Les équipes sont réparties en groupes géographiques.
- Les relégations du championnat départemental 2 en championnat départemental 3 sont fonction du nombre de relégations de R3 en D1.

Nombres de relégations de R3 en D1	Relégations de D2 en D3	Sont qualifiés pour la D2 à l'issue de la saison 2021/2022
0	les 12 <sup>ème</sup> de chaque groupe Soit 2 descentes	Les équipes reléguées de D1..... = 1 Le 1er de chaque groupe de D3 (ou ayant droit) ..... = 3 Le meilleur 2 <sup>ème</sup> de D3..... = 1 Les maintenus de la saison écoulée : le moins bon 2 <sup>ème</sup> et du 3 <sup>ème</sup> au 11 <sup>ème</sup> inclus de chaque groupe..... = 19 <hr/> <b>Total ..... = 24</b>
1	les 12 <sup>ème</sup> de chaque groupe Soit 2 descentes	Les équipes reléguées de D1..... = 1 Le 1er de chaque groupe de D3 (ou ayant droit) ..... = 3 Les maintenus de la saison écoulée : du 2 <sup>ème</sup> au 11 <sup>ème</sup> inclus ..... = 20 <hr/> <b>Total ..... = 24</b>
2	Le moins bon 11 <sup>ème</sup> et les 12 <sup>ème</sup> de chaque groupe Soit 3 descentes	Les équipes reléguées de D1..... = 2 Le 1er de chaque groupe de D3 (ou ayant droit) ..... = 3 Les maintenus de la saison écoulée : du 2 <sup>ème</sup> au 10 <sup>ème</sup> inclus de chaque groupe et le meilleur 11 <sup>ème</sup> ..... = 19 <hr/> <b>Total ..... = 24</b>
3	Les 11 <sup>ème</sup> et 12 <sup>ème</sup> de chaque groupe Soit 4 descentes	Les équipes reléguées de D1..... = 3 Le 1er de chaque groupe de D3 (ou ayant droit) ..... = 3 Les maintenus de la saison écoulée : du 2 <sup>ème</sup> au 10 <sup>ème</sup> inclus de chaque groupe..... = 18 <hr/> <b>Total ..... = 24</b>
4	Le moins bon 10 <sup>ème</sup> et les 11 <sup>ème</sup> et 12 <sup>ème</sup> de chaque groupe Soit 5 descentes	Les équipes reléguées de D1..... = 4 Le 1er de chaque groupe de D3 (ou ayant droit) ..... = 3 Les maintenus de la saison écoulée : du 2 <sup>ème</sup> au 9 <sup>ème</sup> inclus de chaque groupe et le meilleur 10 <sup>ème</sup> ..... = 17 <hr/> <b>Total ..... = 24</b>
5	du 10 <sup>ème</sup> au 12 <sup>ème</sup> de chaque groupe Soit 6 descentes	Les équipes reléguées de D1..... = 5 Le 1er de chaque groupe de D3 (ou ayant droit) ..... = 3 Les maintenus de la saison écoulée : du 2 <sup>ème</sup> au 9 <sup>ème</sup> inclus..... = 16 <hr/> <b>Total ..... = 24</b>

Le nombre d'équipes du championnat départemental 3 promues en championnat départemental 2 ne pourra être supérieur à 4 équipes. Au-delà, il sera procédé au maintien des « x » équipes les mieux classées afin d'atteindre le nombre de 24 équipes.

#### IV. Championnat Départemental 3

Le Championnat Départemental 3 est ouvert à 31 équipes

- Les relégations du championnat de Départemental 3 en Départemental 4 sont fonction du nombre de relégations de Régional 3 en Départemental 1.
- A l'issue de la saison 2021/2022 le nombre d'équipes qualifiées pour la D3 passera de 31 équipes à 30 équipes.

Nombres de relégations de R3 en D1	Relégations de D3 en D 4	Sont qualifiés pour la D3 à l'issue de la saison 2021/2022
0	Le moins bon avant-dernier et les derniers de chaque groupe Soit 4 descentes	Les équipes reléguées de départemental 2 ..... = 2 Les 5 premiers du groupe ÉLITE de D4 (ou ayant droit) ..... = 5 Maintien des 23 équipes les mieux classées afin d'atteindre le nombre de 30 équipes ..... = 23 <hr/> <b>Total ..... = 30</b>
1	Le moins bon avant-dernier et les derniers de chaque groupe Soit 4 descentes	Les équipes reléguées de départemental 2 ..... = 2 Les 4 premiers du groupe ÉLITE de D 4 (ou ayant droit) ..... = 4 Maintien des 24 équipes les mieux classées afin d'atteindre le nombre de 30 équipes ..... = 24 <hr/> <b>Total ..... = 30</b>
2	Le moins bon avant-dernier et les derniers de chaque groupe Soit 4 descentes	Les équipes reléguées de départemental 2 ..... = 3 Les 3 premiers du groupe ÉLITE de D 4 (ou ayant droit) ..... = 3 Maintien des 24 équipes les mieux classées afin d'atteindre le nombre de 30 équipes ..... = 24 <hr/> <b>Total ..... = 30</b>
3	Le moins bon avant-dernier et les derniers de chaque groupe Soit 4 descentes	Les équipes reléguées de départemental 2 ..... = 4 Les 2 premiers du groupe ÉLITE de D 4 (ou ayant droit) ..... = 2 Maintien des 24 équipes les mieux classées afin d'atteindre le nombre de 30 équipes ..... = 24 <hr/> <b>Total ..... = 30</b>
4	Les 2 moins bons avant-derniers et les derniers de chaque groupe Soit 5 descentes	Les équipes reléguées de départemental 2 ..... = 5 Les 2 premiers du groupe ÉLITE de D 4 (ou ayant droit) ..... = 2 Maintien des 23 équipes les mieux classées afin d'atteindre le nombre de 30 équipes ..... = 23 <hr/> <b>Total ..... = 30</b>
5	Les 2 derniers de chaque groupe Soit 6 descentes	Les équipes reléguées de départemental 2 ..... = 6 Les 2 premiers du groupe ÉLITE de D 4 (ou ayant droit) ..... = 2 Maintien des 22 équipes les mieux classées afin d'atteindre le nombre de 30 équipes ..... = 22 <hr/> <b>Total ..... = 30</b>

Le nombre d'équipes de D4 promues en D3 ne pourra être supérieur à 5 équipes. Au-delà, il sera procédé au maintien des « x » équipes les mieux classées afin d'atteindre le nombre de 30 équipes.

## ***V. Championnat Départemental 4***

Le Championnat Départemental 4 se déroule en deux phases et est ouvert à « X » équipes selon les engagements.

La première phase est composée de X groupes géographiques de X équipes (selon les engagements).

A l'issue de cette phase les équipes ayant participé à la première phase sont réparties en X groupes de X équipes :

- Un groupe ÉLITE pour définir les équipes qui accéderont en D3 sera composé des 8 meilleures équipes de la première phase
- X groupes CHALLENGE composés de X équipes

Deux équipes d'un même club ne pourront évoluer dans le même groupe et un seul pourra accéder à la poule ÉLITE.

Pour la deuxième phase, les clubs ont la possibilité d'engager une équipe dans le championnat CHALLENGE de D4.